

Christian Seignobos et Olivier Iyébi-Mandjek (dir.)

Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun

IRD Éditions

Production cotonnière

Marcel Rousard

DOI : 10.4000/books.irdeditions.11578

Éditeur : IRD Éditions

Lieu d'édition : IRD Éditions

Année d'édition : 2005

Date de mise en ligne : 18 juillet 2017

Collection : Atlas et cartes

ISBN électronique : 9782709922920



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

ROUPSARD, Marcel. *Production cotonnière* In : *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun* [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 2005 (généré le 07 mai 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irdeditions/11578>>. ISBN : 9782709922920. DOI : 10.4000/books.irdeditions.11578.

Ce document a été généré automatiquement le 7 mai 2019. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Production cotonnière

Marcel Rousard

- 1 Déjà introduit et diffusé dans le bassin tchadien avant la conquête coloniale, le cotonnier était exploité en culture pérenne sur de petites superficies de champs de case pour fournir la matière première à un artisanat textile travaillant pour une clientèle restreinte. Les administrations allemande puis française ont vite entrevu la possibilité d'étendre cette production sous une forme plus moderne, en culture annuelle, afin de donner aux populations rurales une ressource monétaire et aussi pour l'approvisionnement de l'industrie métropolitaine.
- 2 Si les essais allemands n'ont pu, faute de temps, dépasser le stade expérimental, les tentatives françaises n'eurent guère de succès avant 1950, par manque de soutien de la part d'une administration acquise à une promotion prioritaire de l'arachide, par faiblesse de l'encadrement technique, par timidité enfin des initiatives privées. Créée en 1927, la SCNCT (Société cotonnière du Nord-Cameroun et du Tchad) se contentait, hors de sa plantation de Pitoa près de Garoua, de distribuer aux paysans des graines de coton « Allen » et de leur acheter leur production commercialisable, venant en partie des variétés traditionnelles. En 1936-37, sur 212 tonnes acquises par la Société, plus des trois quarts provenaient des territoires de l'actuelle province de l'Extrême-Nord où les conditions du milieu permettaient de meilleurs rendements que dans le bassin de la Bénoué. La seconde guerre mondiale marqua la fin de cette tentative et les achats de coton furent ensuite assurés, pour des quantités annuelles inférieures à 200 tonnes, par la société Cotonfran, implantée au Tchad depuis le début des années 1930.
- 3 C'est dans le cadre d'une politique de développement menée dans l'ensemble des territoires africains administrés par la France que se situe le véritable démarrage de la culture cotonnière dans le Nord-Cameroun à partir de 1950.

Développement d'un système cotonnier extensif centré sur l'Extrême-Nord (1950-1970)

- 4 À la suite de missions d'études menées dans différents territoires de l'Afrique française, la CFDT (Compagnie française pour le développement des fibres textiles, société d'économie mixte créée en 1949) décide de s'implanter dans le Nord-Cameroun pour y promouvoir l'orientation cotonnière en culture paysanne. Des essais réalisés en 1950 et une première campagne lancée en 1951 confirment la Compagnie dans ses intentions. Des résultats inespérés dans le Disamare, autour de Maroua et surtout de Kaele, montrent les bonnes potentialités des plaines et des piémonts de l'Extrême-Nord pour une telle spécialisation. La CFDT obtient alors la responsabilité de l'ensemble de la « filière coton », depuis la vulgarisation agricole jusqu'à la commercialisation de la fibre ; ce système est jugé préférable à celui, très contesté, des sociétés privées opérant alors avec l'appui de l'administration dans les campagnes du Tchad et de l'Oubangui-Chari. La solution camerounaise servira de modèle dans les territoires d'Afrique occidentale qui vont se lancer aussi dans la culture cotonnière au cours des années suivantes.

Mise en place d'un système cotonnier fortement structuré

- 5 Dès les premières campagnes, la CFDT met en place ses structures agricoles, industrielles et commerciales. La promotion de la culture cotonnière repose sur un réseau d'encadrement dense et organise sur le modèle administratif ; les moniteurs répercutent dans les villages les directives des chefs de secteur, principaux agents d'exécution de la direction, installée à Kele. Les paysans sont incités à adopter le coton par des primes d'ensemencement distribuées au début de la saison des pluies, au moment crucial de la soudure alimentaire. L'action de l'encadrement s'appuie aussi sur les chefferies, intéressées financièrement à la réussite de chaque campagne. L'achat du coton-graine est effectué par la Compagnie sur les marchés organisés à cet effet. La production est égrenée dans des usines réparties sur le territoire du bassin cotonnier, d'abord à Kaele, puis à Maroua et à Mora-Kourgui ; une huilerie est mise en service à Kaele en 1957.

Réussite précaire d'une culture extensive (fig. 1)

- 6 De 1952 à 1970, la culture cotonnière progresse beaucoup plus dans les plaines et sur les piémonts de l'Extrême-Nord que dans le bassin de la Bénoué de l'actuelle province du Nord, pourtant davantage par une pluviométrie plus abondante et moins aléatoire, mais bien plus affectée par les infestations parasitaires. Pendant toute cette période, l'actuelle province de l'Extrême-Nord regroupe régulièrement les trois quarts des surfaces ensemencées en coton au Nord-Cameroun et fournit les quatre cinquièmes de la récolte annuelle. En près de vingt ans, l'évolution des trois principaux indicateurs (superficies cultivées, tonnages de production et rendements moyens) montre l'importance des progrès réalisés. Les surfaces couvertes par le coton passent de moins de 10 000 hectares en 1952 à 80 000 hectares en 1969 ; dans le même temps, la récolte s'accroît de 4000 tonnes de coton-graine à plus de 50000 tonnes (les 70 700 tonnes de la campagne 1969-70 sont exceptionnelles). Les rendements moyens s'améliorent aussi très nettement, partant

d'environ 400 kg/hectare pour arriver à près de 700 kg/hectare (875 kg/hectare en 1969-70).

- 7 La croissance enregistrée dans l'Extrême-Nord pendant cette première phase de la culture cotonnière s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs favorables venant conforter l'action de l'encadrement. L'ensemble de la période bénéficie d'une pluviométrie le plus souvent abondante et relativement régulière. Le surcroît de travail exige par l'extension considérable des surfaces cultivées est absorbé grâce à l'augmentation de la main-d'œuvre disponible, habitants des monts Mandara descendus vers les piémonts et les plaines proches. Enfin, la concurrence inévitable dans le calendrier agricole entre le coton et les cultures vivrières est en partie conjurée par la progression très sensible, partout où elle est possible, de la culture en contre-saison du sorgho repique muskuwaari.
- 8 Les progrès enregistrés par la CFDT pendant les années 1950 et 1960 viennent moins d'une recherche de véritable intensification que d'un effort constant de perfectionnement des techniques culturales et d'une amélioration variétale obtenue par l'IRCT (Institut de recherche du coton et des textiles exotiques). Les paysans sont incités à semer au meilleur moment, c'est-à-dire précocement, à cultiver en lignes, à effectuer les sarclages en temps voulu. Pour faciliter la préparation du sol, pour gagner du temps ou pour augmenter les surfaces cotonnières, la culture attelée est vulgarisée à partir de 1956 ; elle concerne plus du tiers des superficiesensemencées dans l'Extrême-Nord en 1969. Ces efforts expliquent la lente progression des rendements, mais les techniques restent extensives. Le recours à la jachère reste le moyen le plus habituel de reconstitution de la fertilité des sols ; les essais d'utilisation d'engrais sont peu suivis, qu'il s'agisse du fumier procure par l'élevage paysan ou des graines et tourteaux de coton fournis par la Compagnie. La vulgarisation des engrais minéraux ne commence qu'en 1964 et ne touche au début qu'une faible proportion des planteurs. Les traitements insecticides sont peu pratiques même dans les secteurs où ils seraient justifiés par la fréquence du parasitisme.
- 9 Le bilan économique global de deux décennies de culture cotonnière apparaît très nuance. La majorité des paysans des plaines de l'Extrême-Nord l'ont adoptée, mais ils n'en retirent qu'un revenu monétaire modeste (moins de 10 000 F CFA pour un demi-hectare à la fin des années 1960).
- 10 En effet, les cours mondiaux de la fibre sont stables pendant toute la période et les prix d'achat du coton-graine sont maintenus à 30 F CFA/kg jusqu'en 1969. Le planteur de coton a affiné peu à peu ses techniques, mais il ne peut accroître son revenu que par une augmentation de ses surfaces de culture ou par une progression de ses rendements, peu probable sans l'adoption de véritables méthodes intensives.

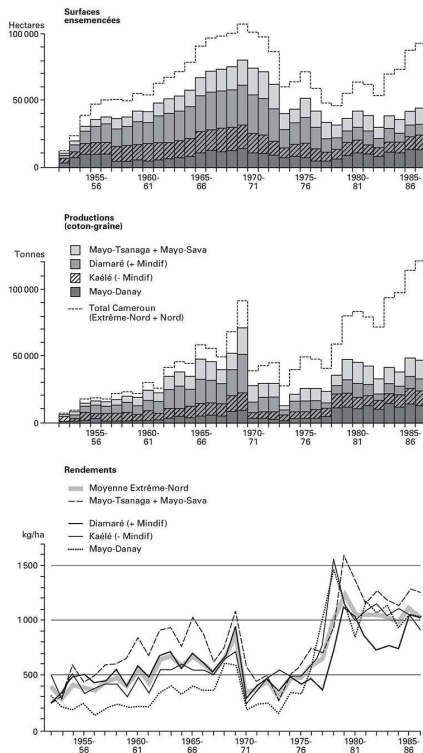


FIGURE 1. Évolution de la culture cotonnière par ensembles administratifs

Disparités régionales du système cotonnier

- 11 Les premières années d'implantation du système cotonnier voient l'activité de la CFDT se concentrer prioritairement dans les plaines de Kaele et de Maroua. Les mots d'ordre de vulgarisation sont assez bien suivis chez les Mandan, un peu moins chez les Giziga. Les Foulbes du Diamare étendent leurs surfaces cotonnières grâce à l'embauche de main-d'œuvre saisonnière fournie par les populations montagnardes voisines. Jusqu'en 1969, l'actuel département du Diamare, augmente de l'arrondissement de Mindif, produit régulièrement 40 à 45 % de tout le coton récolte dans l'Extrême-Nord.
- 12 Sur les piémonts des monts Mandara, l'orientation cotonnière s'impose plus lentement. Les surfaces ensemencées et les tonnages de production sont relativement modestes jusqu'en 1960, mais les rendements sont plus élevés qu'ailleurs grâce à la qualité des sols en culture et à une pluviométrie plus abondante à proximité des massifs. Ensuite, la descente en plaine des montagnards favorise l'augmentation des superficies cultivées. La mise en place d'un encadrement plus serré dans les secteurs les plus dynamiques permet d'obtenir les rendements les plus élevés du Nord-Cameroun : entre 700 et 1000 kg/hectare en moyenne, mais souvent plus d'une tonne à l'hectare sur certains terroirs privilégiés de la plaine de Kosa et des piémonts de Mora et de Meri.
- 13 Les résultats enregistrés dans les plaines du Logone sont largement inférieurs à ceux de la moyenne nationale. La culture cotonnière se diffuse difficilement vers l'est, au-delà du cordon dunaire Yagoua-Limani ; seules, les terres exondées pendant la saison des pluies sont utilisables, néanmoins elles sont de médiocre qualité et défavorisées par une pluviométrie très capricieuse. Les rendements ne dépassent pas les 400 kg/hectare sur les 2 000 à 3000 hectares ensemencés annuellement dans le Logone-et-Chari et le nord du

Mayo-Danay. Dans le sud de ce département, chez les Tupuri, les Masa et les Musey, le coton a regagné progressivement des superficies importantes après un recul marqué en 1957. Toutefois, en raison d'un parasitisme virulent et mal contrôlé, les rendements stagnent au-dessous de 400 kg/hectare jusqu'en 1968 ; la production est donc faible comparée à celle des secteurs de plaine situés plus à l'ouest.

- 14 À la fin des années 1960, la culture cotonnière est parvenue dans l'Extrême-Nord à un niveau généralement satisfaisant, compte tenu des techniques extensives encore pratiquées. Des menaces pèsent cependant sur elle. L'accroissement des surfaces cultivées et la densification rapide du peuplement des plaines et des piémonts entraînent un raccourcissement des jachères qui aggrave les risques d'épuisement des sols. D'autre part, les conditions climatiques le plus souvent favorables font oublier les dangers d'une pluviométrie aléatoire, caractéristique de cette région.

Crise climatique et intensification du système cotonnier

- 15 De 1970 à 1977, le système cotonnier mis au point pendant les deux décennies précédentes traverse une crise très grave qui oblige à le remettre en cause. En quelques années, les surfaces ensemencées baissent de près de 60 % ; la production se trouve divisée par trois par rapport à celle de la campagne exceptionnelle de 1969-70, par deux par rapport à la moyenne des années 1965 à 1968. Un tel recul a pour cause essentielle la sécheresse qui sévit à des degrés divers pendant cette période. Les rendements moyens tombent alors presque partout au-dessous de 500 kg/hectare et même à moins de 300 dans le Mayo-Dana. Après 1974, le découragement des paysans prend le relais de la sécheresse pour expliquer le recul de la culture cotonnière dans l'Extrême-Nord. L'évolution très négative des résultats marque donc bien l'échec du système extensif.

Réorganisation et intensification du système cotonnier (fig. 2)

- 16 La crise de la production cotonnière oblige d'abord à une réorganisation des structures d'encadrement. En 1974, est créée la Sodecoton (Société de développement du coton au Cameroun) qui reprend le monopole sur la production, la transformation et la commercialisation du coton ; l'État y est l'actionnaire majoritaire, mais la CFDT participe au capital et au fonctionnement de l'entreprise grâce à des conventions d'assistance technique. L'encadrement est restructuré et renforcé ; dans le même temps, l'intensification des techniques modifie progressivement tout le système.

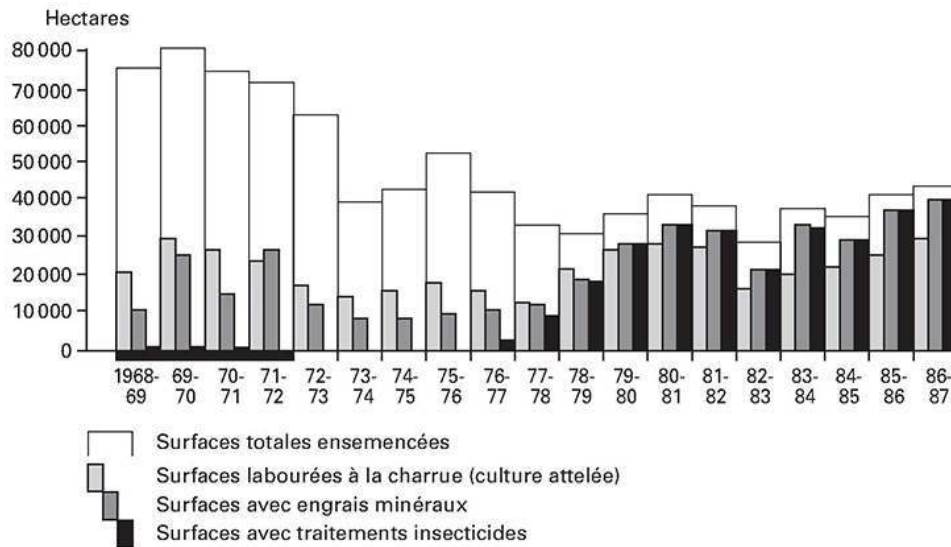


FIGURE 2. Évolution des techniques de culture cotonnière de 1968 à 1986

- 17 C'est dans le bassin de la Bénoué que sont lancés les premiers essais méthodiques d'intensification. Dès avant 1970, l'encadrement commence à vulgariser l'épandage d'engrais chimiques et surtout la pratique des traitements insecticides pour lutter contre un parasitisme généralisé. Ceux-ci sont rendus plus efficaces et bien moins contraignants par la pratique de pulvérisations en ULV (Ultra Low Volume). En quelques années, les rendements de la partie méridionale du bassin cotonnier atteignent, puis dépassent largement la tonne de coton graine à l'hectare. Même si les surfaces cultivées restent stables encore quelques années, la production augmente régulièrement à partir de 1973. Le centre de gravité du système Sodecoton se déplace donc vers le sud, ce qui se traduit par le démontage de l'usine d'égrenage de Mora-Kourgui et son transfert à Mayo-Galke (Tchollire) et surtout par le déplacement de la direction générale de Kaele à Garoua en 1979. Le mouvement est encore accentué par le développement de mouvements migratoires spontanés ou organisés des secteurs densément peuplés de l'Extrême-Nord vers le bassin de la Benoué. L'afflux de migrants y permet alors une extension très rapide des surfaces consacrées au coton, alors qu'elles se maintiennent à une moyenne proche de 40000 hectares dans la province de l'Extrême-Nord.
- 18 L'intensification du système cotonnier s'accompagne d'un renforcement des structures de la Société. Un échelon intermédiaire, celui du chef de zone, est introduit entre le chef de secteur et les moniteurs de village dont la formation est améliorée ; puis, apparaissent des « régions » calquées sur le nouveau découpage départemental de 1983 : Maroua (Diamaré), Kaele (Kaele), Yagoua (Mayo-Danay) et Mokolo (Mayo-Tsanaga et Mayo-Sava).

Un processus d'intensification très inégal

- 19 La vulgarisation systématique des techniques intensives commence seulement en 1976 dans l'Extrême-Nord, mais plusieurs campagnes agricoles sont nécessaires pour qu'elle soit étendue à tous les secteurs de la province. Elle démarre dans le Mayo-Danay, en pays tupuri où le parasitisme était depuis longtemps le principal facteur limitant de la culture cotonnière ; elle se poursuit en pays mundang et giziga et sur les piémonts des monts Mandara avant d'atteindre en dernier et incomplètement les plaines de Mora et du

Diamare. En fait, la progression des rendements permise par l'intensification se trouve contrariée après 1980 par une nouvelle sécheresse très marquée sur toute la province de 1981 à 1984 et encore sensible les années suivantes dans quelques secteurs (le Mayo-Sava par exemple).

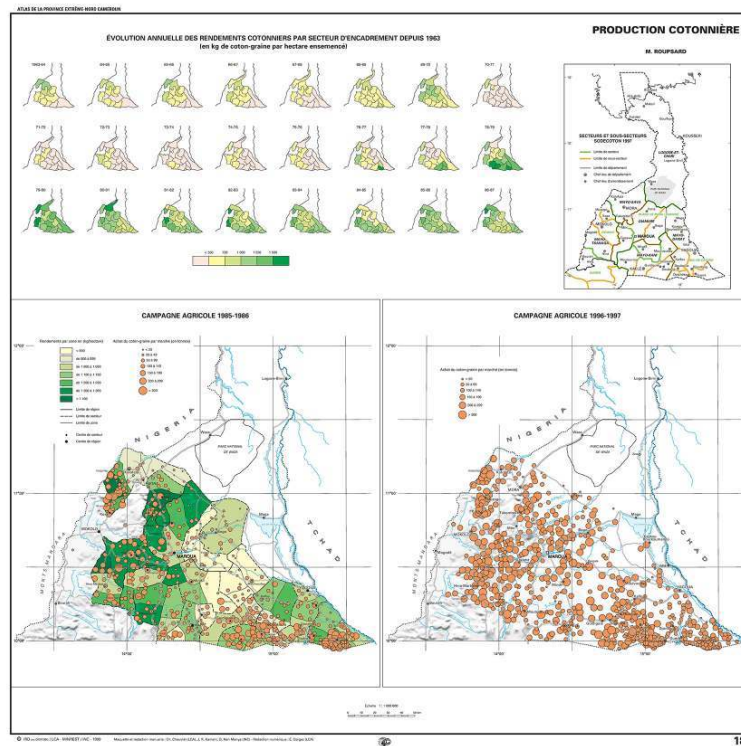
- 20 Malgré une relative stabilité des surfaces ensemencées, la pratique des méthodes intensives fait remonter la production de l'Extrême-Nord à un niveau comparable à celle des années 1965 à 1968 : entre 40 000 et 50 000 tonnes de coton-graine (sauf en 1982, année où la sécheresse fait nettement diminuer les surfaces consacrées au coton). Les rendements moyens montent jusqu'à 1 250 kg/hectare en 1979-80, puis se stabilisent entre 1 000 et 1 100 kg. Globalement, il apparaît donc que l'intensification limite les chutes de production en cas de pluviométrie défavorable, mais qu'elle ne permet pas alors de parvenir à un niveau suffisant pour rentabiliser vraiment les dépenses en intrants, surtout dans les secteurs les moins favorisés. La sécheresse aurait donc contrarié sérieusement la politique suivie par la Sodécoton si en même temps, suivant les cours mondiaux de la fibre, les prix d'achat du coton graine aux planteurs n'avaient fortement augmenté. En 1975, ils étaient de 50 F CFA par kilogramme (contre 30 F en 1969) ; ils s'élèvent à 70 F en 1977, à 100 F en 1982, à 150 F en 1986. Une telle tendance peut donc inciter les paysans de l'Extrême-Nord à maintenir l'orientation cotonnière, dans la mesure toutefois où le marché régional des produits vivriers ne provoque pas une concurrence trop vive. En fait, la disparité des conditions locales explique des évolutions très différentes entre les principales zones agricoles de la province.
- 21 Le Mayo-Danay est le département où l'intensification s'est généralisée le plus rapidement; il retrouve des surfaces cotonnières équivalentes à celles de la période précédant 1970, avec une production nettement supérieure. Les rendements n'y sont pourtant pas exceptionnels puisque proches de la moyenne provinciale. Une étude plus détaillée par secteur montre des tendances contradictoires opposant l'arrondissement de Yagoua où les paysans masa se tournent vers la riziculture et les arrondissements de Kar-Hay et de Guere, en pays tupuri et musey, où le coton gagne beaucoup de terrain. L'émigration de nombreux Tupuri, jeunes pour la plupart, favorise sans doute cette évolution dans la mesure où elle atténue la pression foncière dans un secteur de fortes densités humaines.
- 22 Les départements du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga gardent ensemble les meilleurs rendements moyens de la province : entre 1 200 et 1 300 kg/hectare. Les surfaces ensemencées en coton ne représentent que la moitié de celles d'avant 1970, mais la production est presque la même. Cependant, une franche opposition se manifeste entre les deux unités administratives. Dans le Mayo-Tsanaga, le bassin de Gawar-Hina, les piémonts de Mokong et la plaine de Koza ont depuis 1979 des rendements souvent supérieurs à 1 250 kg/hectare, dépassant même parfois la tonne et demie. Moins avantagés par les conditions climatiques, les piémonts et les plaines du Mayo-Sava ont des résultats beaucoup plus irréguliers et la tendance au recul, voire à l'abandon, est manifeste dans les zones les plus sèches.
- 23 Le département du Kaele¹ voit aussi s'opposer deux parties bien contrastées. L'arrondissement de Guidiguis, peuple de Tupuri, suit à peu près la même évolution que le pays tupuri du Mayo-Dana, tandis que dans les pays mundang et giziga la culture cotonnière apparaît en stagnation depuis les débuts de l'intensification. La médiocrité du bilan dresse pour les terroirs de plaine entre Kaele et Moutouroua ne s'explique pas seulement par les aléas climatiques, mais sans doute aussi par l'épuisement des sols les

plus fragiles. La désaffection d'une partie des planteurs se fait également sentir depuis la crise de 1970-1974.

- 24 Le Diamare (y compris l'arrondissement de Mindif) regroupe les secteurs qui ont subi le plus durement les deux épisodes de sécheresse et qui accusent le recul le plus net du système cotonnier (à l'exception du secteur de Zongoya et les secteurs voisins de Moutouroua et de Kaele). Une pluviométrie très déficitaire fait chuter les rendements à un niveau trop bas pour rentabiliser les intrants en système intensif ou pour rémunérer le travail fourni en système extensif. Il en résulte un fort recul de la culture du coton (il reste en 1986 à peine le tiers des surfaces ensemencées vers 1970) et de la production dans le Disamare (qui ne fournit plus que 7,5 % de la production de coton-graine de tout le Nord-Cameroun en 1986-87, contre 35 à 40 % avant 1970). La densification du peuplement et la croissance de la ville de Maroua obligent aussi à produire davantage de denrées vivrières dont les cours peuvent atteindre des niveaux très élevés en périodes de sécheresse et de pénurie. Un effort soutenu pour la modernisation de la culture cotonnière s'intègre de moins en moins bien dans le système agricole du Disamare conditionné par la recherche de la rentabilité immédiate et fondé en partie sur le recours à une main-d'œuvre salariée. Toutefois, une chute des prix des produits vivriers, consécutive à des récoltes abondantes, pourrait favoriser un retour vers le coton.

Le système cotonnier, moteur du développement rural dans l'Extrême-Nord

- 25 La critique la plus souvent émise contre le système extensif mis en place par la CFDT était qu'il privilégiait la production commerciale du coton-graine au détriment des denrées vivrières traditionnelles, ce qui aurait abouti à une dépendance alimentaire d'une partie des planteurs vis-à-vis du marché céréalier régional. D'autre part, l'extension des surfaces cultivées, obligeant à une réduction des jachères, conduirait à un épuisement plus ou moins rapide des sols. La crise climatique et la réorganisation du système cotonnier par la Sodecoton ont conduit les structures d'encadrement à prendre en compte tout le système agricole des secteurs dont elles ont la charge et même à promouvoir une politique globale de développement rural et d'aménagement régional.



Mécanisation du travail agricole et promotion de l'élevage paysan (fig. 3)

- 26 La culture attelée est le moyen d'action le plus anciennement utilisé par la société cotonnière pour moderniser le système de production agricole. Le véritable démarrage de cette première forme de mécanisation du travail se situe au milieu des années 1950, sous l'impulsion de la CFDT et du Semnord (Secteur expérimental de modernisation du Nord). Les postes agricoles font les démonstrations avec des attelages de bœufs, vendent le matériel de labour et consentent des crédits pour l'achat d'animaux de trait. Les progrès sont assez réguliers jusqu'en 1970 ; à cette date, le tiers environ des surfaces cultivées en coton sont labourées à la charrue par 8000 à 9 000 attelages bovins. Les résultats dénotent néanmoins de fortes disparités régionales ; ils sont nettement supérieurs à la moyenne sur les piémonts des monts Mandara et en pays tupi, moins bons chez les Giziga et chez les Mundang, médiocres partout ailleurs. La crise climatique de 1970 à 1974 provoque un recul des labours mécanisés et des effectifs du cheptel de trait qui atteignent à peine 7 000 paires de bœufs en 1975. Une relance s'avère nécessaire pour accompagner le processus d'intensification ; exigeant en effet davantage de travail, celui-ci tend à réduire la productivité de la main-d'œuvre et la culture attelée permet, à surface égale, de réduire le temps consacré à la préparation du sol et aux autres tâches mécanisables. La croissance des revenus, accompagnant en principe l'intensification, est aussi une condition pour l'équipement d'une partie des exploitations, les autres ayant la possibilité de recourir à des locations d'attelages ou de matériel. Le nombre d'animaux de trait et les ventes de charrues augmentent très vite entre 1975 et 1980, puis ralentissent leur progression les années suivantes à cause de la montée des cours du bétail ; une reprise se dessine à partir de 1984. En 1990, la province de l'Extrême-Nord compte près de 17 000 attelages bovins en activité. Pour les agriculteurs n'ayant pas les moyens d'un investissement coûteux (entre 150 000 et 200 000 FCF A pour une paire de bœufs à dresser et le matériel de base), il existe aussi la possibilité d'acquérir un équipement plus léger avec un attelage d'un ou

deux ânes ; en 1990, près de 4 000 ânes de trait sont recensés dans l'ensemble de la province, alors qu'ils n'étaient qu'un millier en 1978. Les chevaux, animaux de prestige chez les populations islamisées et chez les Musey du Mayo-Dana, sont encore peu utilisés pour les travaux agricoles, mais une évolution se manifeste dans quelques secteurs (Bogo, Mindif et Gobo) ; en 1990, 430 chevaux sont attelés, au lieu de 120 en 1987, et d'une quarantaine en 1985.

- 27 Après trois décennies de vulgarisation, la mécanisation avec traction animale est entrée dans les habitudes des agriculteurs des plaines de l'Extrême-Nord. Sur un total d'environ 90 000 planteurs de coton à la fin des années 1980, près de 20 000 possèdent un attelage et le matériel de labour pour leur propre exploitation ou pour la location à leurs voisins non équipés. De 70 à 80 % des parcelles cotonnières sont labourées à la charrue et les autres cultures bénéficient aussi de plus en plus de la préparation mécanique du sol, dans une proportion difficile à préciser faute de statistiques fiables, mais qui doit dépasser assez souvent le quart des surfaces. Les disparités régionales notées avant 1970 sont toujours observables, avec un équipement plus dense en pays tupuri (un tiers des exploitations) et, à un moindre degré, sur les piémonts des monts Mandara où la traction asine a connu le plus de succès.
- 28 La mécanisation est encore loin de fournir, malgré les progrès enregistrés, une réponse satisfaisante aux problèmes de répartition annuelle du travail agricole. Jusqu'aux années 1980, la culture attelée est restée limitée presque uniquement aux labours. Les efforts de vulgarisation au cours de la dernière décennie ont porté en priorité sur deux autres tâches du calendrier culturel cotonnier : le buttage et le sarclage. La diffusion du matériel et des techniques aboutit dans ces deux domaines à des résultats très inégaux. Près des deux tiers des champs de coton sont buttés mécaniquement en 1990, mais l'utilisation du matériel de sarclage ne concerne que le tiers des surfaces alors qu'il permet un gain de temps considérable pour un travail long et fastidieux. D'autre part, les transports par traction animale ne progressent que très lentement ; la cause essentielle en est le coût élevé des charrettes dont le nombre en 1990 (un peu plus de 2 000) n'est guère supérieur à celui de 1973 (environ 1 700). Dans ce domaine aussi, les agriculteurs tupuri sont les mieux équipés avec une charrette pour 20 exploitations, la moyenne provinciale étant d'une pour 45 environ en zone cotonnière.
- 29 Outre l'allègement des temps de travaux, l'introduction de la culture attelée a aussi pour justification une amélioration des revenus paysans par l'association de l'élevage aux systèmes de production agricole. Les animaux de labour constituent un investissement rentable ; ils fournissent travail et fumure tout en valorisant les résidus de récolte. Cette intégration ne serait vraiment bénéfique que dans le cas d'un élevage sédentaire qui n'est pas dans les habitudes régionales, les agriculteurs se préoccupant assez peu de leurs bœufs en dehors des périodes d'utilisation. Le service Élevage de la Sodecoton a été créé pour vulgariser les pratiques d'un véritable élevage paysan et pour répondre aux demandes en assistance vétérinaire et en fourniture d'aliments complémentaires (tourteaux, concentrés minéraux). Une des solutions proposées pour fixer le bétail est le dressage à l'attelage de génisses qui resteront ensuite à proximité de l'habitation, fournissant en plus de leur travail leur lait et leurs veaux ; mais, après une dizaine d'années de vulgarisation, les résultats restent très modestes : 5 à 6 % de vaches parmi les attelages bovins en 1986, 3 % seulement en 1990.

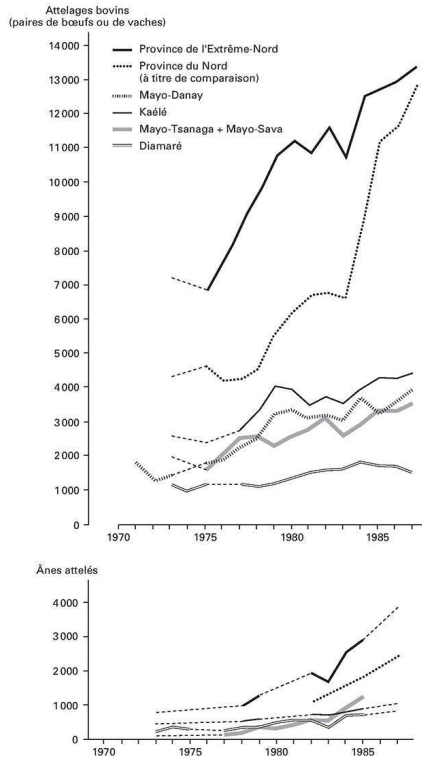


FIGURE 3. Évolution de la culture attelée dans les zones cotonnières de l'Extrême-Nord

- 30 La politique de mécanisation des travaux agricoles menée par la CFDT, puis par la Sodecoton s'est donc portée essentiellement sur la culture attelée. À la fin des années 1970, des essais de motorisation légère ont abouti à la mise au point d'un « Projet pilote de motorisation intermédiaire » mis en œuvre à partir de 1981. Des tracteurs légers Bouyer TE acquis par la Société sont confiés à des groupements de producteurs exploitant au total au moins 30 hectares, dont au moins un tiers est consacré à la culture vivrière intensive. Le système motorise, propose surtout dans le bassin de la Benoue, a connu un certain succès dans ce cadre favorable en raison de la pénurie de main-d'œuvre liée au sous-peuplement. Dans la province de l'Extrême-Nord, de fortes densités de population limitent les possibilités d'extension des exploitations, rendant peu attractives des techniques très productives, mais coûteuses. Les « groupements motorisés » constitués dans les plaines de Maroua et de Mora entre 1978 et 1982 échouent rapidement. La motorisation progresse cependant à proximité de Maroua sous forme de labours rétribués exécutés par des entrepreneurs urbains ayant fait l'acquisition du matériel (labours sur environ 140 hectares de coton en 1990, mais les travaux motorisés peuvent aussi concerner des champs céréaliers).
- 31 La culture cotonnière joue depuis les années 1950 un rôle déterminant, presque exclusif après la disparition du Semnord, dans la mécanisation du travail agricole au Nord-Cameroun. Néanmoins, une évolution importante est encore nécessaire pour parvenir à la mise au point et à la promotion d'un véritable élevage paysan.

Difficulté d'intégration de la production cotonnière dans les systèmes agricole régionaux

- 32 En développant la culture cotonnière, la CFDT puis la Sodecoton ont pris une place prédominante dans l'économie rurale de l'Extrême-Nord, malgré une déprise marquée

depuis 1970 dans le Diamare et le Mayo-Sava. L'évolution récente de la province est fortement influencée par les aléas climatiques et par des contraintes humaines préoccupantes, telles que la densification du peuplement des campagnes, les migrations des montagnards vers les plaines voisines, le rapide essor démographique des villes. Dans cette conjoncture, la nécessité se fait sentir d'une amélioration des systèmes ruraux de production pour faire face aux besoins alimentaires croissants. La société cotonnière, en tant que principal organisme d'encadrement agricole, a souvent été accusée de contribuer aux déficits vivriers par ses actions en faveur d'une culture d'exportation. Pour combattre cette image négative, mais aussi pour s'assurer un système de production équilibré, elle s'est lancée à partir de 1975 dans l'amélioration, voire l'intensification des cultures vivrières. L'effort principal a porté sur la province du Nord et plus particulièrement sur le bassin de la Bénoué vers lequel s'est déplacé le centre de gravité cotonnier avec les projets « Nord-Est-Bénoué » et « Sud-Est-Bénoué ». Dans l'Extrême-Nord, les réalisations, dans le cadre du projet « Centre-Nord », apparaissent plus modestes.

- 33 Les principaux thèmes de vulgarisation diffuse par la Sodecoton portent sur la culture du sorgho sous pluies. Il s'agit d'améliorer les pratiques culturales par l'utilisation de semences traitées, les semis en lignes, une fumure azotée (épandage de 50 kg d'urée à l'hectare), la mécanisation des buttages et des sarclages en culture attelée (grâce aux semis en lignes), l'adoption de variétés sélectionnées à cycle court permettant des semis tardifs. De plus, il est préconisé d'utiliser la sole cotonnière de l'année précédente pour bénéficier de l'arrière effet de l'engrais. Les résultats obtenus par ce programme sont difficilement vérifiables en ce qui concerne l'amélioration des rendements ; les chiffres annoncés de taux de réalisation des travaux sur les thèmes proposés montrent encore de grandes disparités. Les soles de coton intensif seraient occupées à plus de 80 % par le sorgho l'année suivante, ce qui correspondrait à environ 40 % des surfaces couvertes par cette céréale dans les secteurs encadrés. Plus du quart des semis utiliseraient des semences traitées et ils seraient pratiqués en lignes sur 40 % des surfaces. La mécanisation des travaux d'entretien progresse lentement pour arriver à 11 % des buttages et à 15 % des sarclages en 1990 ; il en est de même pour la fumure azotée, limitée à 15 % des surfaces en raison de la nécessité de payer l'urée en début de campagne agricole, lorsque les disponibilités monétaires sont faibles. La diffusion de variétés de sorghos sélectionnés est un échec, les paysans de l'Extrême-Nord préférant leurs sorghos traditionnels.
- 34 Avant même de s'intéresser au sorgho, la société cotonnière s'est lancée dans la vulgarisation de techniques intensives pour la culture du maïs et du riz pluvial. Les premiers essais menés dans la province du Nord ont donné des résultats assez satisfaisants pour autoriser la généralisation de ces actions dans le cadre des projets de développement. La pluviométrie de l'Extrême-Nord étant souvent peu favorable à ces deux céréales, les tentatives de diffusion limitées au maïs entre 1980 et 1983 ont été rapidement abandonnées.
- 35 L'intensification des cultures vivrières proposée par la Sodecoton ne concerne pas seulement les céréales, elle porte aussi sur l'arachide, produite d'abord pour la vente depuis les années 1930, mais entrée progressivement dans les habitudes alimentaires régionales par le biais de l'huile. L'encadrement s'est également intéressé à la culture du niébé. Contrairement au maïs et au riz pluvial, ces productions sont bien adaptées aux conditions climatiques de l'Extrême-Nord et une partie des agriculteurs a pu suivre les

conseils techniques de culture intensive portant sur l'utilisation de semences sélectionnées, le semis en lignes, l'épandage d'engrais. Lance au début des années 1980, le programme d'intensification de la culture arachidière s'est étendu à un millier d'hectares en 1984. Pourtant, il est perçu par les paysans comme ayant des objectifs plus commerciaux que vivriers et la Sodecoton a dû s'engager à acheter les excédents de récolte, ce qui n'était pas dans la logique de l'opération. L'appui financier de la Société s'étant réduit, les surfaces concernées par l'intensification de la culture arachidière se limitent à 500 hectares en 1990. Au contraire, l'intérêt pour le niébé semble s'accroître, malgré les difficultés d'approvisionnement en semences sélectionnées. La vulgarisation, démarrée à partir de 1985, concerne plus de 600 hectares en 1990.

- 36 En une décennie, les actions de la Sodecoton pour l'intensification des cultures vivrières n'ont vraiment eu de résultats significatifs que dans le bassin de la Bénoué où l'encadrement a trouvé des conditions très favorables, avec une spécialisation cotonnière très marquée et dynamique, renforcée par un flux intense de migrations rurales et une mise en valeur de terres neuves par des paysans venus essentiellement des plaines de l'Extrême-Nord. Si les consignes de l'encadrement agricole sont assez bien appliquées par les migrants dans leur nouvel environnement, les paysans restés enracinés dans leur région se révèlent souvent moins réceptifs ; ils ne voient pas toujours l'intérêt de ces consignes et sont réticents à modifier un système vivrier qui leur a permis jusqu'à maintenant de subsister en s'adaptant aux difficultés du milieu. La nouvelle orientation cotonnière s'est donc superposée à l'agriculture céréalière traditionnelle de l'Extrême-Nord sans vraiment s'y intégrer. C'est ainsi que les variations de la conjoncture économique et les incertitudes climatiques peuvent imposer des choix qui sont perçus par les différents acteurs, agriculteurs et encadreurs, en termes de concurrence entre coton et vivriers.

Aménagement rural et développement régional

- 37 Le coton est devenu au cours des quatre dernières décennies le premier produit d'exportation du Nord-Cameroun.
- 38 Largement impliquée dans les transformations de l'économie régionale, la Sodecoton a été chargée d'organiser le développement rural dans les secteurs où elle intervient et d'y aménager les structures nouvelles capables de favoriser la production agricole, de fournir aux populations les services socio-culturels indispensables et d'améliorer la desserte des campagnes. Dans le bassin de la Bénoué, la société a pesé pour une large part sur les orientations du projet « Nord-Est-Bénoué », démarre en 1974, puis s'est imposée comme maître-d'œuvre du projet « Sud-Est-Bénoué ». Dans les territoires concernés, il s'agissait de développer et d'aménager des espaces enclaves et sous-peuplés. Dans l'Extrême-Nord, une autre opération, définie selon des objectifs assez différents, est lancée en 1981 ; c'est le projet « Centre-Nord ».
- 39 Conçu dans le cadre du bassin cotonnier, à l'exclusion des monts Mandara et des plaines inondables du Logone, le projet est plus un programme de développement agricole qu'un plan d'aménagement rural.² Ses objectifs principaux sont d'accroître les productions cotonnière et vivrière et d'améliorer la viabilité des pistes rurales pour faciliter la circulation des produits ; s'y ajoutent la construction de hangars de stockage dans les villages, le renforcement de la recherche agronomique et des opérations de plantation forestière.

- 40 Lance en 1981 pour une période de cinq ans, le projet « Centre-Nord » a été en grande partie financé par des prêts de la Banque mondiale. Ses objectifs techniques ont été à peu près atteints, avec en particulier le renforcement d'environ 500 kilomètres de pistes rurales dont la viabilité est devenue permanente et avec la construction ou la réhabilitation de plus de 300 hangars ou magasins villageois. Au contraire, les résultats agricoles sont en fin de programme très au-dessous des objectifs fixes, surtout en ce qui concerne les productions vivrières, que ce soit en système traditionnel ou avec les techniques intensives vulgarisées par la Sodecoton ; dans ce domaine, la sécheresse persistante de 1981 à 1985 est le principal facteur de retard ou d'échec dans la réalisation du projet. Pour la même raison, les opérations de reboisement se sont révélées inefficaces, la plupart des plantations étant détruites (cf. *La végétation anthropique*).
- 41 Depuis la crise traversée au début des années 1970, la culture cotonnière a connu un nouvel essor dans l'Extrême-Nord grâce à l'intensification des techniques de production, mais les situations régionales se trouvent fortement modifiées. La province n'est plus la première région cotonnière. La Sodecoton fait porter ses efforts d'innovation et de développement prioritairement sur le bassin de la Bénoué où elle obtient de bien meilleurs résultats grâce à des conditions climatiques moins aléatoires³. À l'intérieur même de la province, les contrastes s'accroissent entre les « fiefs » cotonniers (piémonts à l'ouest, pays tupi à l'est) et les plaines centrales de Mora à Maroua, où la déprise se fait nettement sentir. Dans les secteurs où elle est implantée, la Sodecoton continue pourtant de jouer un rôle déterminant à l'intérieur des systèmes de production agricole en contrôlant la principale, et parfois la seule, ressource monétaire. Lorsque son influence diminue, sa place ne peut être revendiquée par aucune autre organisation du même type, à l'exception de la Semry qui a pris en charge le développement des plaines d'inondation du Logone. Le partage territorial entre les deux grandes sociétés de développement ne laisse pour le moment aucune place pour une alternative agricole d'envergure. La situation est préoccupante dans la mesure où ces deux sociétés sont confrontées depuis le milieu des années 1980 à une grave crise financière qui bat en brèche les réussites techniques obtenues dans le domaine purement agricole.

Précarité et crises d'un système marginal

- 42 Depuis 1980, le système cotonnier camerounais traverse une crise d'abord générée par une nouvelle phase de sécheresse, puis par de graves difficultés financières liées à la conjoncture internationale et, enfin, après 1990, par la remise en cause de son rôle de leader en matière de développement.

Une crise climatique aux effets assez limités

- 43 De 1981 à 1984, les régions soudano-sahéliennes d'Afrique occidentale et centrale ont subi une phase de sécheresse très marquée. Les régions productrices de coton de l'Extrême-Nord sont situées, en année moyenne, entre les isohyètes 700 et 1 000, mais pendant quatre années successives, et plus particulièrement en 1983 et 1984, les déficits pluviométriques ont presque partout été compris entre 100 et 250 mm. La région s'est ainsi retrouvée en situation marginale pour les cultures pluviales, ce qui a lourdement pesé sur les récoltes. Toutefois, en dehors des secteurs les moins arrosés, les conséquences de la sécheresse sur la culture cotonnière ont pu être limitées par les effets

de l'intensification et surtout, pour les producteurs, par un haut niveau des prix d'achat permis par des cours élevés sur le marché international de la fibre. Cette crise climatique a donc eu moins d'effets négatifs que la précédente (1970- 1974). Elle provoque des déficits importants dans la production vivrière mais seulement une baisse des rendements cotonniers d'environ 20 à 30 % en moyenne. Les paysans de l'Extrême-Nord doivent faire face à des difficultés alimentaires plus ou moins graves selon les secteurs, parfois résolues par les revenus des cultures de rente, mais l'équilibre de la société cotonnière n'est pas compromis. Néanmoins, la sécheresse de 1981-1984 met en évidence la situation climatique marginale de la province de l'Extrême-Nord⁴ par rapport à celle du Nord, beaucoup moins touchée.

Crise financière et remise en question du système cotonnier

- 44 À partir de 1985, la situation financière de la Sodecoton se dégrade rapidement dans un contexte de crise économique généralisée des pays africains producteurs et exportateurs de denrées agricoles destinées au marché international. Alors que les cours mondiaux de la fibre de coton avaient stagné pendant les années cinquante et soixante, ils ont connu une progression d'ensemble après 1970, encore stimulée, lorsqu'ils sont établis en francs, par l'envolée du dollar américain de 1981 à 1985. Les prix d'achat au producteur camerounais de coton graine, fixes par le gouvernement, ont alors suivi cette évolution, passant de 30 FCF A/kg en 1970 à 145 FCF A en 1986. Conjugée à la progression des rendements due à l'intensification, la montée des prix a favorisé une nette amélioration des revenus chez les planteurs de l'Extrême-Nord. Ceux-ci ont pu alors opter pour le coton, dont la production à prix garantis est moins aléatoire qu'une recherche d'excédents céréaliers, soumise aux lois du marché.
- 45 La baisse des cours mondiaux de la fibre en 1986 et surtout la chute du dollar déclenchent une crise très grave pour les producteurs de coton. Dans un premier temps, la Sodecoton, obligée de maintenir ses prix d'achat, voit ses charges progresser au même rythme que la production tandis que ses recettes diminuent fortement ; elle accumule des déficits considérables, difficilement comblés par l'État dont la balance commerciale subit alors une baisse liée à la dégradation des cours du pétrole. À ce moment, la crise ne touche pas encore les planteurs auxquels on continue de payer cher leur production, tandis que le retour de conditions climatiques normales fait baisser sur les marchés les prix des céréales. 53500 hectares sont ensemencés en coton et 66 000 tonnes sont récoltées pendant la campagne 1988-89 dans la seule province de l'Extrême-Nord (112 000 hectares et 165 500 tonnes pour l'ensemble du Nord-Cameroun). Une telle évolution ne peut alors se poursuivre, les charges de la société correspondant en majorité à l'achat de la production de coton-graine dont les frais ne sont pas couverts par la vente d'une fibre dévaluée.

Vers un système plus autonome ?

- 46 La crise financière de la Sodecoton remet en cause la gestion d'une société de développement à la fois très directive vis-à-vis des paysans qu'elle encadre et très dépendante de l'État pour son fonctionnement. Les solutions adoptées pour sortir de l'impasse exigent davantage de souplesse à tous les niveaux : plus d'autonomie pour la

société, plus de responsabilités pour les agriculteurs. Les évolutions en cours vont en ce sens.

- 47 Pendant les dernières années, il est apparu que l'État n'était pas en mesure de soutenir continuellement une entreprise publique déficitaire. Pour réduire les charges, il est décidé de ne plus garantir la stabilité du prix d'achat du coton-graine. Il reste fixe officiellement, mais affecte d'un barème selon les qualités de produit, ce qui permet, au moins dans un premier temps, une modulation souvent équivalente à une baisse⁵. En même temps, le désengagement de l'État se manifeste par une réduction des subventions ou aides sur les fournitures d'intrants, sur les prêts pour achats de matériel, sur les programmes de développement. La culture cotonnière doit de plus en plus s'autofinancer, en partie grâce à une prise en charge de ses frais par les producteurs.
- 48 Depuis 1980, une organisation villageoise des planteurs est mise en place selon un modèle adopté aussi dans les autres pays d'Afrique qui ont demandé une coopération technique à la CFDT. Il s'agit des GVP ou groupements villageois de producteurs, devenus ensuite associations villageoises (AVP). Le but initial est surtout de limiter pour la société les frais inhérents à l'achat du coton-graine sur les marchés. Les équipes salariées sont remplacées par des responsables désignés par les producteurs et formés par la Sodecoton. Lors des campagnes de commercialisation, les AVP assurent une prestation de service pour le compte de la Sodecoton en pesant et achetant le coton-graine aux producteurs, assurant également les tâches de paiement et de remboursement de différents crédits. Les AVP sont rémunérées pour ces activités. La Sodecoton ristourne au groupement une part des sommes économisées, lui permettant d'engager des dépenses d'investissement ou d'équipement à caractère social (location de moulins à mil, avances pour intrants, construction d'écoles...). Ce type d'organisation s'étend véritablement dans la province de l'Extrême-Nord à partir de 1984, recevant le meilleur accueil dans les secteurs cotonniers les plus dynamiques : le sud du Mayo-Danay et les piémonts des monts Mandara. En 1985, 40 % des planteurs de la province font partie de groupements villageois et leur production représente plus de 45 % du tonnage total.
- 49 En 1987, une nouvelle étape est franchie avec la création des AVA (Associations villageoises autogérées) où les producteurs contrôlent la gestion des intrants et prennent à leur charge les agents de suivi de la campagne agricole. En 1990, 54 600 planteurs sont regroupés dans 250 AVA; ils cultivent 26 300 hectares de coton (60 % du total provincial) auxquels s'ajoutent 9 600 hectares de vivriers.
- 50 En 1993, la CCCE (Caisse centrale de coopération économique) devenue CFD (Caisse française de développement) recommande que les AVP et les AVA, suscitées et encadrées par la Sodecoton, s'affranchissent de sa tutelle. La DAR (Direction de l'assistance rurale, Sodecoton) ne conserve, à partir de 1994, qu'une partie de son rôle d'encadrement qui intéresse plus proprement ses agents.
- 51 La convergence d'impératifs économiques et la volonté de « responsabiliser » les planteurs se conjuguent pour faire des associations paysannes le fer de lance du développement dans la zone cotonnière. Toutefois, les carences de ces mouvements associatifs se font jour très rapidement. La responsabilisation ne se décrète pas.
- 52 Dans un rapport de la Sodecoton de mi-juillet 1991, L. GAUDARD met un bémol : « L'objectif des AVA était de responsabiliser les planteurs dans la gestion de leurs cultures, de leurs intrants et, au bout de cinq campagnes, nous constatons que le contexte n'est pas suffisamment mur à ce moment. Aussi, il faut s'attendre dans l'avenir à un ralentissement

du développement de cette opération ». Ce mouvement est « entravé par le faible niveau de formation des agriculteurs (75 % d'analphabètes) qui s'impliquent difficilement dans la gestion de ces associations ». L'absence d'autorité des comités directeurs des AVA est patente, en particulier dans la gestion des agents de suivi. Les AVA n'appliquent pas les thèmes de vulgarisation. Indélicatesses et malversations sont légion ; poids repartis au profit de privilèges, bordereaux d'achat fictifs, mauvais classement du coton, détournement des frais de chargement... Quant aux conflits à l'intérieur des AVA, en l'absence d'arbitrage, ils trouvent rarement une solution⁶.

- 53 La Sodecoton dénonce l'ingérence des autorités administratives et des chefs traditionnels dans la gestion des AVP et des AVA. Toutefois, ces derniers ont, depuis longtemps, pris l'habitude d'intervenir à la demande même de la Sodecoton, récemment encore lors de la relance de la culture cotonnière en 1990-91. Ils prêtent aussi main-forte pour le recouvrement de crédits litigieux lors du paiement de la production de coton-graine (1993).
- 54 Les rapports de la Sodecoton n'en affirment pas moins que le « courant AVA est irréversible ». Il l'est surtout dans les projections que font les développeurs. En 1994, ces derniers affirment vouloir pousser à la professionnalisation du milieu rural et, parallèlement, aider à une meilleure gestion des ressources, lutter contre l'érosion pour aboutir à la « tautologie » qu'est le « développement durable ». Ils poussent à dépasser les AVA, juges trop inféodées à la Sodecoton, pour des groupements autonomes, les GIC (Groupes d'initiative commune). Ces changements rapides de sigles cachent mal la difficulté de trouver dans le bassin cotonnier des interlocuteurs paysans.

Vers plus de souplesse dans les orientations agricoles

- 55 La concurrence dans les systèmes agricoles du Nord-Cameroun entre coton et vivriers s'est exercée jusqu'à présent de façon déséquilibrée en faveur du premier. Celui-ci bénéficiait de prix garantis et, au minimum, stables ; il concentrait aussi en sa faveur les efforts de modernisation et d'intensification largement subventionnés par l'État. Ces avantages s'atténuent et parfois disparaissent, si bien que les choix des agriculteurs sont de plus en plus fixes par des impératifs de conjoncture. Les orientations prises peuvent varier assez nettement d'une année sur l'autre en fonction des prix proposés pour les différentes productions et aussi selon les caprices du climat.
- 56 Pour la Sodecoton, la politique productiviste suivie jusqu'à la crise financière a débouché sur une impasse lorsqu'il a fallu acheter le coton plus cher qu'il n'était revendu. Elle a donc intérêt à moduler sa production en fonction des cours de la fibre et en même temps elle peut diversifier ses actions en faveur des cultures vivrières selon les besoins du marché.
- 57 Du la cote des agriculteurs, les données climatiques peuvent jouer un rôle plus déterminant que dans le passé pour orienter les choix de début de campagne. En période humide, les prix des vivriers sont bas à cause de l'abondance ; l'option en faveur du coton est alors d'autant plus intéressante pour l'Extrême-Nord que, dans le même temps, les résultats de la province du Nord sont inférieurs à la moyenne, à cause du plus faible ensoleillement. En phase de sécheresse, les situations s'inversent ; les résultats sont à peu près maintenus au sud du 9^e parallèle (le bassin de la Bénoué), tandis qu'ils chutent plus au nord. Les paysans des secteurs les plus secs, dans les plaines de Mora et du Disamare, ont alors intérêt à éviter une culture commerciale ne rentabilisant pas les intrants et à

rechercher l'autosuffisance vivrière, voire des excédents à forte valeur marchande. Ainsi, l'évolution des cours des céréales, très liée aux variations de la pluviométrie, joue également en faveur d'une modulation de la production cotonnière dans l'Extrême-Nord.

- 58 Cependant, dans les faits, la modulation n'a joué que de façon marginale pour les années quatre-vingt-dix. La culture cotonnière conserve son statut de spéculation première, voire unique.

Le Nord peut-il se passer du coton ?

- 59 En 1990, en dépit d'une chute du prix du coton de 140 F à 95 F CFA le kilo (85 F pour la 2e qualité), les surfaces des emblavures annoncées en début de campagne furent légèrement plus importantes que lors des années précédentes. Par la suite, alors que les prix se dégradent toujours (85 et 80 F en 1992-93) et que les revenus du coton, et partant les avoirs paysans, sont quasiment divisés par deux⁷, la production globale du Nord-Cameroun se maintient autour de 110000 tonnes de coton-graine.
- 60 En 1995, après la dévaluation de janvier 1994, le prix est fixé à 135 F le kilo, il passera à 160 F en 1996; les surfaces n'ont cessé d'augmenter. Pour la campagne 1992-93, plus de 125 000 t de coton-graine ont été produites par 195000 planteurs sur l'ensemble du Nord-Cameroun. La région de Maroua, à elle seule, fournit le quart de la production.
- 61 Lors de la campagne 1994-95, la production totale atteint un record : 165 737 t de coton-graine (y compris les « exportations » au Nigeria). Celle de la province avec 63 000 t se rapproche de la campagne 1988-89, mais les rendements sont médiocres (958 kg/ha). La campagne de 1995-96 est aussi une année record : 195 214 t de coton-graine, produite sur une surface, jamais égalée, de 158 800 ha et pour 277483 planteurs, du jamais vu. Elle rapporte plus de 27,7 milliards de F CFA.
- 62 La campagne de 1996-97 a engendré encore un record de production : 223 100 t⁸, qui est surtout le fait d'un accroissement des surfaces (190 920 ha), et ce malgré une contreperformance des rendements (1 169 kg/ha), parmi les plus médiocres de la décennie. La province affiche une production de 95 713 t pour 91 227 ha, soit un rendement de 953 kg/ha.
- 63 Le constat est sans appel, le coton reste incontournable⁹ et aucune alternative n'est en vue. Les agriculteurs restent toujours aussi « sensibles à la régularité et à la rapidité des paiements qui font de la culture cotonnière (...) une source de revenus sûre contrastant avec les aléas rencontrés par ces mêmes producteurs quand il s'agit de commercialiser leurs vivriers ». Les pratiques actuelles du négoce des céréales, entre les mains du lawan et des gros commerçants, appartiennent davantage au domaine de la spéculation et de l'usure qu'à celui du commerce.
- 64 Toutefois, le cultivateur de coton est de moins en moins un planteur Sodécoton. On assiste à une multiplication de nouveaux planteurs peu compétents, transfuges des villes, ou de fonctionnaires se livrant à une double activité. Dans le même temps, les surfaces augmentent et atteignent des records comme en 1994-95 dans les zones de Hina, Mokong et Zongoya grâce au retour des « sauveteurs » (vendeurs à la sauvette originaires du Nord dans les villes du Sud). En 1995-96, l'effort s'est maintenu dans ces mêmes zones avec encore 20 % de surfaces en plus par rapport à l'année précédente (IYEBI-MANDJEK, SEIGNOBOS, 1995). On enregistre aussi ailleurs des records de surfaces, dans le Mayo-Kani et le Mayo-Danay.

- 65 Le développement engendre des productions de plus en plus faibles par cultivateur. En 1993, par exemple, elle était de 385 kg dans le Diamare, 372 à Kaele, 440 dans le Mayo-Danay...
- 66 En 1995-96, l'extension des surfaces et la multiplication du nombre des planteurs, de moins en moins encadrés, se traduisent, naturellement, par des itinéraires techniques mal suivis et des rendements moyens qui baissent régulièrement. Cette situation est mal vécue par l'encadrement Sodecoton qui dénonce cette dérive. Toutefois, ces nouvelles tendances pourraient traduire une appropriation de la culture cotonnière par des économies villageoises qui ne peuvent se passer d'elle ; ce qui, au demeurant, ne serait pas le moindre mérite de l'action passée de la Sodecoton.
- 67 Le système Sodecoton ne s'avère pas assez souple pour faire face à un contexte économique, qui, du moins pour le Nord, s'enfoncé dans l'informel.
- 68 Dans un rapport de la Sodecoton de 1995, on relevé que « une activité légale et surtaxée (SDCC) ne peut rivaliser avec celle d'un trafic informel ». L'affaire des fuites de coton au Nigeria est exemplaire. Elle a dominé la campagne 1994-95. 13 000 tonnes, soit 8 % de la production, ont franchi la frontière sans réaction des autorités dont certaines ont été partie prenante de ce trafic. Le rapport semestriel d'avril 1995 insiste sur la gravité des faits : « C'est donc tout un ensemble de relations tacites, contractuelles entre la Sodecoton et les planteurs qui est remis en question, induisant *ipso facto* la déstabilisation de la filière coton. »
- 69 Tous les rapports, trimestriels et semestriels, de la Sodecoton dénoncent, depuis 1990, le manque d'État. Ils soulignent l'arbitraire des chefferies qui interviennent sur les marchés de coton, règlent leurs comptes avec leurs opposants par l'entremise de la culture du coton, en l'interdisant dans certains villages. Ils relèvent les problèmes d'insécurité et la passivité des autorités, tant pour les coupeurs de route que pour les vols avec effraction des magasins de la Sodecoton (10 %).
- 70 Le recul de l'État contraint la Sodecoton à prendre peu à peu à sa charge les réfections d'une partie du réseau routier : 2 284 km en 1993, 2 545 en 1995, 3 118 en 1996 pour la seule province. Elle subit, par ailleurs, la détérioration de la situation sur l'ensemble du pays et qui touche toutes les transactions : lourdeur des procédures administratives pour la passation des marchés, cout supplémentaire des stocks pour des prévisions à plus long terme, défaillance des fournisseurs...
- 71 La Sodecoton conserve une logique d'entreprise para-étatique qui ne peut se passer de l'État.
- 72 Quant au « planteur » de coton, s'il ne possède pas le statut envié du « planteur de cacao » du Sud, il n'en est pas moins devenu « laboureur » et son poids dans les sociétés villageoises est certain. Il concourt, comme le planteur du sud, à la stabilité de la région.

Vers un ajustement du coton aux agrosystèmes traditionnels

- 73 Ce n'est plus le coton qui tire vers le haut les autres composants de l'agrosystème avec une intensification des cultures vivrières, c'est l'agrosystème qui, avec le relâchement de l'encadrement, intègre enfin le coton.
- 74 Mais comment réconcilier l'irréconciliable, l'héritage de 40 ans d'encadrement à schéma normatif de développement reposant sur la culture intensive du coton, et les tendances paysannes poussant à l'extensif et à l'allègement des charges. Selon la grille d'analyse de

la Sodecoton, ces tendances ne peuvent être que négatives car elles vont dans le sens d'un assouplissement des règles de production cotonnière même si elles apparaissent plus en accord avec le niveau technico-économique de ces sociétés.

- 75 Dans le relâchement de l'encadrement, la sole cotonnière, cadre des applications des thèmes de vulgarisation, se trouve malmenée. Elle tend à se dissoudre, mais à des degrés divers. Elle se maintient si elle a été à l'origine du parcellaire, dans le cas contraire, elle éclate et les parcelles se regroupent au gré des affinités de groupes de cultivateurs.
- 76 Comment, en l'absence de bloc cotonnier, appliquer les mots d'ordre agronomiques ? Ceux d'espacement, de dose d'engrais et surtout d'application des produits phytosanitaires ? Les derniers peaufinages des itinéraires techniques du LED (lutte prédéfinie) et du LEC (lutte étagée ciblée) des années 1990 montrent leurs limites hors d'un encadrement très serre. Les AVA semblent incapables de les assumer.
- 77 Si le cultivateur a compris que rien ne remplace le coton, il sait, par ailleurs, que sa culture n'est pas envisageable sans engrais. Toutefois, il ne se résout pas à utiliser les doses recommandées. Les régions de Maroua et de Kaele ont opté pour une fumure minérale minimale (100 kg/ha ; 22-10-15-5-1 de NPKSB). C'est d'autant plus inquiétant que l'on retrouve ici les plus grandes superficies de coton faites sur précédent coton. Ce qui s'explique sans doute moins par un déficit d'espace qu'en raison des *muskuwaari* qui couvrent la majorité des besoins en vivrier, laissant au coton les terres a cultures sous pluie.
- 78 On dénonce les plus fortes dilutions d'intrants (sur plus de 20 % des surfaces) dans les régions d'implantation première du coton. Le paysan s'adapterait à la chute du prix du coton graine en limitant les charges et par là les intrants, puis, après la dévaluation, en diminuant les quantités d'intrants toujours plus coûteux. Pour la Sodecoton, la « dilution » des traitements est devenue un handicap majeur. Quant aux produits phytosanitaires, les cultivateurs traitent des surfaces supplémentaires avec leur quota de bouillies, espérant ainsi faire des économies. Ces traitements dilués s'avèrent inefficients.
- 79 Une partie des engrais de la Sodecoton est détournée vers le vivrier et surtout le maraîchage, à Koza, Maroua et Doumrou. Ces détournements ne sont pas récents (ESCARGUEIL, 1978), mais ils s'amplifient. Ils s'accompagnent d'achats d'engrais au Nigeria, à bas prix, mais au contenu douteux.
- 80 Les blocages, toujours dénoncés et jamais résolus, comme le sarclage mécanique — qui plafonnait entre 20 et 30 % en 1992 — sont mis en sourdine. On répète que la « pénétration de ce thème est lente, en dépit d'un matériel déjà au point et des nombreuses séances de démonstration » et certains n'hésitent pas à parler « d'atavisme des planteurs » quant au sarclage manuel. Si celui-ci reste prépondérant, ce n'est pas parce qu'il est l'affaire des femmes — tout au moins de la famille — et que les hommes s'en désintéressent, mais parce qu'il permet un travail de la terre plus minutieux et des actions concomitantes antiérosives par la préservation de bedes, le des enroulements des tiges de niébés. Bref, il permet de maintenir les cultures dérobées...
- 81 La Sodecoton a des 1970 envisage et favorise chez le paysan le choix du type de charrue et de la nature de l'animal de trait. Les paysans s'orientent vers le matériel le moins cher : les T27 et T20 (charrue asine). En 1993, sur 21 552 charrues en service, 52,6 % étaient de type T34, 23,6 % T20, 18,1 % T27 et 5,7 % de modèles divers. De la même façon, on s'oriente, depuis la fin des années 1980, vers des animaux de trait moins coûteux à l'achat et plus rustiques qu'une paire de bœufs : l'âne et le poney musey.

Les animaux de trait de la province durant la campagne 1992-93

Paires de bœufs	Paires de génisses	Paires d'ânes	Ânes	Chevaux et poneys
14 828	376	58	5 830	691
68 %	1,7 %	0,3 %	26,8 %	3,2 %

- 82 L'encadrement de la Sodecoton permet une plus grande diversification des itinéraires techniques, voire de véritables alternatives. Les semis sans préparation du sol ou « semis directs » connaissent une nette progression à partir de 1990, 21 %, puis 26 % en 1995, dans la région de Maroua-Nord. C'est un itinéraire d'opportunité dans le cadre d'une pluviométrie capricieuse qui contraint, souvent, à plusieurs semis.
- 83 Le labour chimique à base d'un herbicide, le Gramoxone (Paraquat) qui, dans le début des années 1990, a révolutionné l'agriculture des villages de migrants de la région de Touboro, fait ses débuts dans la province, mais reste encore marginal en 1997.
- 84 Les revenus tirés de la culture cotonnière constituent toujours l'essentiel des ressources des agriculteurs. Toutefois, le coton ne peut plus être, à lui seul, le moteur du changement économique.
- 85 Jusqu'au début des années 1990, les planteurs ont considéré que le coton devait financer toutes leurs spéculations, autrement dit que les intrants pouvaient être répartis sur le vivrier marchand. Dans le Nord-Cameroun, il est toujours aussi malaisé de recouvrer des crédits indépendants de la filière coton, c'est-à-dire non remboursables sur la vente du coton. Les crédits ont tendance à être assimilés à des subventions. Le recouvrement de ces crédits est toujours une opération délicate à cause de l'endettement des planteurs.
- 86 On peut justement s'interroger sur la capacité qu'auront ces derniers à faire évoluer leurs exploitations dans un contexte de hausse des prix généralisée : intrants, matériel agricole¹⁰ produits vétérinaires... Dans un environnement socio-économique plus général qui se dégrade depuis la dévaluation — qui n'a pas tenu ses promesses — les cultivateurs doivent, outre le coût total, supporter des charges jusque-là assurées par l'État, soins de santé, scolarisation... sans compter le véritable racket opéré par des chefferies traditionnelles dont le pouvoir s'est singulièrement renforcé.
- 87 En dépit de productions record, d'une assimilation de la culture cotonnière et de réflexes agronomiques hérités de quarante ans d'encadrement CFDT-Sodecoton, l'avenir, non pas de la culture du coton, mais de son mode d'encadrement, reste incertain. La perspective d'une privatisation de la Sodecoton ajoute encore à l'inquiétude.
- 88 Pressé par le FMI et la Banque mondiale, le gouvernement doit procéder à une privatisation. Principal opérateur économique du Nord, État dans l'État, la Sodecoton éveille bien des convoitises. Évitera-t-elle un dépècement entre des barons locaux et des entrepreneurs étrangers trop intéressés par des gains à court terme ?

BIBLIOGRAPHIE

Indications bibliographiques

Afrique-Agriculture, avril 1995 — La Sodécoton sur la corde raide. N° 225 : 26-27.

Der Baumwollbau in den Deutschen Schutzgebieten, 1914 — Jena-Verlag von G. Fischer, Veröffentlichungen des Reichskolonialamts n° 6, 295 p.

BEKOLO (M.), GAUDARD (L.) — *Rapports trimestriels de campagne* (1990-91, 1992-93). Sodécoton.

BOUTRAIS (J.), 1983 — Une histoire régionale du développement rural : le Nord-Cameroun.

Cultures et Développement, 15 (4) : 655-699.

DEGUINE (J.P.), EKUKOLE (G.), AMIOT (E.), 1992 — *Un nouveau programme de protection insecticide en culture cotonnière au Cameroun : la lutte étagée ciblée*. Maroua, CRA, 110 p., annexes.

DROMARD (P.), 1986 — *Les résultats de la Campagne agricole 1985-86. Évaluation de l'impact de la Sodécoton sur les paysans*. Garoua, Projet Centre-Nord, Cellule suivi-évaluation, 76 p.

DROMARD (P.), 1987 — *Rapport final : bilan de trois campagnes agricoles dans le Centre-Nord*. Garoua, Projet Centre-Nord, Cellule suivi-évaluation, 68 p.

ESCARGUEIL (J.), 1978 — *Tenure des terres et systèmes de location. Répercussions sur le développement de la culture cotonnière intensive*. Rapport Sodécoton Région Nord, 5 p.

IYEBI-MANDJEK (O.), SEIGNOBOS (C.), 1995 — *Le terroir de Mowo, saturation foncière et émigration*. DPGT-Sodécoton-Orstom, 79 p.

MADI ALI, 1993 — *Politique agricole et élasticité de l'offre dans les exploitations de la zone cotonnière au Cameroun*. Thèse ENSA Montpellier, 204 p., annexes.

KAISER (R.), DJOUMESSI (J.-C.) — *Bilans 1981 et 1982*. Maroua, CRA, Section Coton, 68 p.

LANCON (J.), CHANSELME (J.L.), KLASSOU (C.), 1990 — Bilan du progrès génétique réalisé par la recherche cotonnière au Nord-Cameroun de 1960 à 1988. *Coton et Fibres tropicales*, 45 (2) : 145-159.

LE BOURGEOIS (T.), 1993 — *Les mauvaises herbes dans la rotation cotonnière au Nord-Cameroun*.

Amplitude d'habitat et degré d'infestation, Phénologie. Thèse Univ. de Montpellier- II, 249 p.

MERITAN (M.), CHANSELME (J.L.), LANCON (J.), KLASSOU (C.), à paraître — *35 ans d'amélioration variétale du cotonnier au Cameroun. Bilan des travaux réalisés par la recherche cotonnière entre 1954 et 1988*. Paris, IRA-IRCT, Coton et Fibres tropicales, série Documents, Études et Synthèses.

NGUYEN (B.) LANCEREAU (P.), 1986 — Irma 96+97, une nouvelle variété vulgarisée au nord de la zone cotonnière du Cameroun. *Coton et Fibres tropicales*, 41 (2) : 123-129.

RAYMOND (G.), 1989 — *L'importance du coton dans les systèmes de production en zone de savane d'Afrique de l'Ouest et du Centre*. IRCT/MESRU, 18 p. dactyl.

Les résultats de la campagne agricole 1984-85. Évaluation de l'impact de la Sodécoton sur les cultures vivrières, juillet 1985 — Garoua, Projet Centre-Nord, Cellule suivi-évaluation, 61 p.

ROUPSARD (M.), 1981 — Les étapes de la culture cotonnière au Nord-Cameroun. Yaounde, *Rev. de Géogr. du Cameroun*, 1(2) : 161-180.

ROUPSARD (M.), 1985 — La culture du coton au Nord-Cameroun : modernisation agricole et développement régional. *Coton et Fibres tropicales*, 40 (1) : 39-59.

ROUPSARD (M.), 1987 — *Nord-Cameroun : ouverture et développement*. Coutances, impr.

C. Bellee, 516 p.

SEIGNOBOS (C.), 1998 — *Le pays mundang du « Progrès » au « Développement »*. DPGT-Sodecoton-Orstom, 123 p.

VALL (E.), 1995 — *Étude de la traction animale dans le Nord-Cameroun : diversité, efficacité, innovations*. Montpellier, Cirad-EMVT, 295 p., annexes.

NOTES

1. Ce département est étudié ici sans l'arrondissement de Mindif qui, dans les statistiques cotonnières d'avant 1933, est toujours comptabilisé avec le Diamare. Il n'a pas été possible de rétablir pour toutes les campagnes agricoles anciennes les chiffres correspondant au découpage administratif actuel. L'inconvénient est moindre dans la mesure où, pour la culture cotonnière, l'arrondissement de Mindif suit une évolution proche de celle du Diamare.

2. Ce projet, qui déborde le cadre provincial, s'applique aux plaines de l'Extrême-Nord et au département du Mayo-Louti (province du Nord). Il doit son nom au fait que lors de son lancement, il couvre, dans l'organisation régionale de la Sodecoton, le « Nord » (Maroua- Mora) et le « Centre » (Guider-Kaele-Yagoua).

3. Ce qui n'est peut-être pas totalement irréversible. La campagne 1991-92 fut marquée par des pluies exceptionnelles dans le Diamare. Cette année, les rendements furent particulièrement élevés et la production cotonnière de l'Extrême-Nord dépassa celle du Nord.

4. Elle peut être marquée localement. Après les mauvaises récoltes de 1990-91, la disette s'installe en pays tupuri. La conséquence est un reflux sérieux du coton dans la zone pour la campagne suivante.

5. Toutefois le classement du coton a été de plus en plus dénoncé par les planteurs à partir des années 1989-90 et 1990-91. Il a fallu éliminer la troisième catégorie et réduire l'écart de prix entre la première et la deuxième catégorie. En 1991-92, la première qualité était à 95 F/kg et la seconde à 85 F/kg. Après la dévaluation, la première était à 135 F/kg et la seconde à 125 F/kg. Les classements de coton-graine sont effectués sur des bases de plus en plus irrationnelles. Les équipes qui en décident, agents Sodecoton et représentants des planteurs, sont soumises à diverses pressions. La récolte est de plus en plus apportée sans tri préalable et, paradoxalement, la deuxième catégorie, en 1996, est anecdotique (10 % de la production).

6. Pour lutter contre ces dérives, des « groupes de caution solidaire » ont été mis en place en 1992, fondés sur le mode de la cooptation dans un but très précis, celui d'améliorer les opérations de paiement du coton-graine et le recouvrement des crédits. Ils ont ramené une certaine transparence.

7. Le revenu moyen issu du coton est, en 1991-92, de 46 457 F contre 95 860 en 1986-87.

8. Ce chiffre tient compte des fuites au Nigeria (3 155 t) et au Tchad (1580 t), à cause de la lourde fiscalité que subit la filière coton au Cameroun avec la surprenante taxe à l'exportation de la fibre.

9. Dans l'Extrême-Nord principalement, car pour les pays de la Bénoué, le coton, à sa limite méridionale, est depuis 1992-93 fortement concurrencé par le maïs en spéculation.

10. En 1984-85, le paysan devait vendre 280 kg de coton-graine pour acheter une charrue bovine T34 et cultiver pour les obtenir 0,21 ha ; en 1994-95, il lui faut 641 kg de coton graine, soit la production de 0,55 ha pour acquérir la même charrue.

AUTEUR

MARCEL ROUPSARD

Université de Caen